

Bibliomer

Veille bibliographique et réglementaire à l'intention des acteurs de la filière produits de la mer

Bibliomer n° : 45 – Mars 2009

Thème : 1 – Production Sous-thème : 1 – 3 Aquaculture

Notice n° : 2009-4646

Avis du Groupe Scientifique sur la santé et le bien-être des animaux du 22 octobre 2008 relatif à une demande de la Commission européenne sur les aspects bien-être animal dans les systèmes d'élevage des carpes communes (Question n° EFSA-Q-2006-148)

Scientific Opinion of the Panel on Animal Health and Welfare on a request from the European Commission on animal welfare aspects of husbandry systems for farmed fish: carp

The EFSA Journal, 2008, n° 843, p. 1-28 - Texte en Anglais



http://www.efsa.europa.eu/EFSA/efsa_locale-1178620753812_1211902226269.htm

Opinion (28 p.) :

[http://www.efsa.europa.eu/cs/BlobServer/Scientific Opinion/ahaw_op_ej843_carpwelfare_en.pdf?ssbinary=true](http://www.efsa.europa.eu/cs/BlobServer/Scientific%20Opinion/ahaw_op_ej843_carpwelfare_en.pdf?ssbinary=true)

Annexe I (rapport scientifique, 81 p.) :

[http://www.efsa.europa.eu/cs/BlobServer/Scientific Opinion/ahaw_op_ej843_carpwelfare annex I report_en.pdf?ssbinary=true](http://www.efsa.europa.eu/cs/BlobServer/Scientific%20Opinion/ahaw_op_ej843_carpwelfare_annex_I_report_en.pdf?ssbinary=true)

Annexe II (opinion minoritaire, 19 p.) :

[http://www.efsa.europa.eu/cs/BlobServer/Scientific Opinion/minorityopinion_ahaw_op_ej843 annex II carp welfare_en.pdf?ssbinary=true](http://www.efsa.europa.eu/cs/BlobServer/Scientific%20Opinion/minorityopinion_ahaw_op_ej843_annex_II_carp_welfare_en.pdf?ssbinary=true)

● Résumé

En Europe, seulement deux systèmes de production de la carpe commune (*Cyprinus carpio*) sont pratiqués communément : la monoculture et la polyculture. Dans le cas de la polyculture, les espèces élevées avec la carpe sont toutes des cyprinidés. De ce fait, dans le cadre de cet avis de l'EFSA, la polyculture a été considérée comme un système de monoculture intensif. Les facteurs influant sur le bien-être de ces espèces sont les suivants : facteurs abiotiques et biotiques (y compris interactions comportementales), alimentation, méthodes d'élevage, sélection génétique, maladies et leurs mesures de maîtrise.

Les niveaux de lumière appliqués aux embryons devraient être bas, afin d'éviter une sur-stimulation conduisant à un épuisement des réserves endogènes. L'anatomie des carpes peut les rendre particulièrement sensibles aux bruits et vibrations excessives.

Il n'y a pas d'exigences de débit d'eau pour les élevages de carpes, à l'exception des œufs. L'arrêt du flux d'eau aide à l'éclosion. Des flux d'eau excessifs peuvent causer l'accumulation des alevins et un gaspillage des réserves d'énergie, menant à la famine. Des débits d'eau trop faibles sont un danger d'hypoxie important aux stades précoces du cycle de vie. Les carpes sont remarquablement tolérantes à des niveaux bas d'oxygène, sauf dans les premiers mois de leur vie, quand les alevins sont plus sensibles. Des baisses occasionnelles en oxygène associées à la diminution des blooms algues à la fin de l'été, avec des températures élevées, peuvent influencer sur le bien-être. Les résultats de l'évaluation des risques a montré que les faibles niveaux d'oxygène étaient le plus important ou le second plus important danger à tous les stades du cycle de vie. Les alevins sont sensibles à de faibles niveaux, mais aussi à des hauts niveaux en oxygène.

Les œufs exposés à des niveaux de sursaturation en gaz peuvent conduire à des effets à long terme sur les individus survivants. La sursaturation peut conduire à des formations de bulles de gaz à l'intérieur des larves, causant une interruption de leurs activités de nage.

Les carpes peuvent survivre à une large gamme de températures en ajustant leur niveau d'activité. Les larves sont très sensibles aux fluctuations de températures : des températures excessivement élevées conduisent à des augmentations de taux de déformations corporelles. Les changements rapides de températures sont un danger important pour les alevins et les juvéniles.

Durant l'incubation, des pH de l'eau élevés peuvent conduire à un développement embryonnaire incomplet et des déformations, c'est un danger significatif. Les larves sont particulièrement sensibles au stress acide. Dans les stades ultérieurs, le pH de l'eau a moins d'importance en tant que tel, mais il peut avoir une influence sur d'autres facteurs abiotiques (l'ammoniac, par exemple).

Les solides en suspension peuvent étouffer les œufs et les embryons (facteur classé au rang 3 pour ce stade du cycle de vie). L'eau destinée à l'écloserie devrait être filtrée pour limiter les solides en suspension et les invertébrés prédateurs.

L'ammoniac non ionisé peut influencer sur le bien-être des poissons dans des conditions de photosynthèse intense.

Les blooms algaux peuvent constituer un risque significatif sur le bien-être par leurs effets sur le pH, leur toxicité potentielle et par les anoxies (manque d'oxygène) graves et aiguës qu'ils peuvent entraîner. Leur influence est plus importante durant le stade de croissance.

La prédation est un problème sérieux lié en particulier aux cormorans qui blessent les poissons, et le stress se manifeste par des changements comportementaux et une réduction de leur alimentation.

Les carpes se nourrissent généralement d'aliments naturels. Toutefois, au dessus de certaines densités d'empoissonnement, une supplémentation est nécessaire. Des apports insuffisants d'aliments adéquats résulteront en de faibles taux de survie des alevins, une mauvaise croissance et des déformations significatives. Une pénurie en aliments naturels est le risque le plus élevé au stade d'alevinage.

Les maladies des carpes sont liées à l'environnement. La plupart des pathogènes des carpes sont en effet présents dans l'environnement. L'impact sur le bien-être des poissons est important. Actuellement très peu de traitements efficaces peuvent être utilisés, car ils ne sont pas autorisés. Les maladies affectent principalement les premiers stades du cycle de vie et leur importance varient selon les systèmes de production.

Un membre du groupe a émis une opinion minoritaire, considérant que l'avis et le rapport scientifique associé n'étaient pas complets et demandant à ce que ces documents soient complétés d'informations plus générales sur le bien-être des poissons, leur comportement, leur biologie et leur élevage.